

Nouvelle dénomination

Les aires de service de Beaune-les-Mines « Est » et « Ouest » deviennent les aires de « Limoges Est » et « Limoges Ouest »

À la demande du président de Limoges Métropole Guillaume Guérin, en concertation avec la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne et la ville de Limoges, l'État, par l'intermédiaire de la DIRCO a donné son accord au changement de la dénomination des aires de service de « Beaune-les-Mines » (Est et Ouest) situées sur l'Autoroute A20.

En effet, les axes routiers structurants français sont de véritables vecteurs de notoriété pour les territoires qu'ils traversent. **Aussi, à des fins de lisibilité et pour renforcer l'attractivité de notre territoire, ces équipements porteront le nom de « Aire de Limoges » (Est et Ouest).**

À ce titre, des travaux ont été réalisés ces derniers jours, consistant au remplacement de pré-signalisations situées à 20 km, 10 km, 1500 m et 300 m des aires, ainsi que des potences de sortie sur l'A20 et des panneaux d'entrée et de sortie des aires de service.

Le coût de ces travaux, réalisés sous maîtrise d'ouvrage de Limoges Métropole se sont élevés à 24 600 euros TTC, financés par Limoges Métropole à hauteur de 14 300 euros et par la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne à hauteur de 10 300 euros.